

Appel à résidence au port de pêche du Grau-du-Roi (Région Occitanie - Gard)

Présentation

Cette résidence s'ancre sur le port de pêche du Grau-du-Roi situé dans le département du Gard. Le port de Pêche du Grau-du-Roi est le premier port de pêche français en Méditerranée. Il est situé à l'embouchure du fleuve Vidourle et du Chenal Maritime conduisant en petite Camargue. Il communique également avec le canal du Rhône à Sète. Son étendue terrestre est de 5 hectares avec un plan d'eau de 7 hectares.

Parmi la centaine de navires de pêche, on retrouve quelques chalutiers et de nombreux « petits métiers » utilisant divers outils de pêche : pots, nasses, filets, filets tournants, dragues, casiers, cannes, palangres. Les pêcheurs du Grau-du-Roi exploitent une variété importante d'espèces de poissons comme la dorade, le bar ou le poulpe et, la pêche aux mollusques avec la telline ou la nasse changeante.

La résidence propose une double expérience : celle d'un lieu le port de pêche du Grau du Roi et celle d'un milieu professionnel avec toute la diversité des femmes et des hommes qui le compose. Ce format de résidence est mis en place pour permettre à l'artiste de travailler dans et avec cet espace atypique qu'est le port de pêche du Grau du Roi. L'intervention de l'artiste devra se faire en relation avec le port et ses usagers.

Le projet consiste en une résidence pour une artiste plasticienne ou un artiste plasticien, d'une durée de 3 mois, se déroulant entre septembre et décembre 2025. L'artiste retenu(e) déploiera un travail de création inspiré de son immersion dans le monde de la pêche professionnelle en Méditerranée.

Conditions générales

Une rémunération artistique d'un montant de 7 000 euros TTC sera attribuée à l'artiste sélectionné(e). Ce budget sera entièrement géré par l'artiste et doit couvrir l'intégralité des dépenses nécessaires à la réalisation de sa création et à sa restitution.

L'artiste bénéficiera d'un hébergement gratuit dans un mobil home au sein d'un camping et d'un espace bureau situé sur le port de pêche.

La restitution se fera au printemps 2026 avec une présentation sur le territoire du Grau du Roi et dans une salle du Centre Régional d'Art Contemporain Occitanie à Sète du 31 mars au 6 avril 2026, pendant Escale à Sète, grande fête des traditions maritimes en Méditerranée.

L'artiste s'engage à être présent au Grau du Roi pendant les 3 mois de résidence, à être présent pour l'installation et le démontage des expositions au printemps 2026 (mars-avril).

Présentation de l'annonceur

La Commune du Grau-du-Roi, la Région Occitanie et le Parlement de la mer d'Occitanie s'unissent et proposent une résidence d'artiste autour de la pêche professionnelle en Méditerranée.

La Commune du Grau du Roi a gardé son identité de village de pêcheurs tout en devenant une station balnéaire possédant le plus grand port de plaisance d'Europe. Son port de pêche, quant à lui, est la

propriété de la Région Occitanie qui lui en délègue les compétences d'entretien et d'exploitation. Lieu d'excellence et de grande fierté locale, le port de pêche a une spécificité : l'existence de deux coopératives de pêcheurs qui en font les acteurs premiers de la commercialisation de leurs produits.

La Région Occitanie est résolument tournée vers la mer. Elle est la première région de pêche de Méditerranée française. Deuxième flotte régionale de France, elle comprend majoritairement des petits métiers ainsi que des chalutiers et des thoniers-senneurs. Ses activités de pêche sont leader en Méditerranée et jouent un rôle important au niveau national.

Le Parlement de la Mer créé en 2013, est une instance de concertation de l'ensemble des usagers de la mer, structurée autour d'une assemblée, d'un bureau et d'un forum ouvert à tous. Il joue un rôle d'instance, de concertation, de débat, de catalyseurs d'idées entre les différents usagers de la mer, tout en menant des actions concrètes à travers un programme annuel. Parmi les thèmes abordés figure la pêche professionnelle.

Modalités de candidature

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

- une note relative aux motivations et intentions de l'artiste sur le projet (1 page).
- un curriculum vitae de l'artiste.
- un portfolio de l'artiste représentatif de son travail.
- une garantie professionnelle (numéro de SIRET).

Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

Les candidatures sont à adresser par courriel au format PDF, au plus tard le vendredi 27 juin 2025 à l'adresse suivante : parlementdelamer@laregion.fr

Intitulé de l'objet du mail : appel à résidence, nom et prénom de l'artiste

Calendrier prévisionnel

- clôture de l'appel à candidature : 27 juin 2025
- jury de sélection de l'artiste : début juillet 2025
- présence de l'artiste sur le territoire : entre septembre et décembre 2025
- restitution de la résidence : printemps 2026 (entre mars et avril)

Pour tout renseignement : parlementdelamer@laregion.fr